

Inscription Graines de Loisirs : MERCREDIS 2026 - 2027

SEPTEMBRE
OCTOBRE
2026



Renseignements

Commune d'habitation		Les inscriptions des enfants se font en fonction des communes et de leur ordre d'inscription (prioritaire et secondaire) et par ordre d'arrivée
----------------------	--	---

Enfant(s) inscrit(s)

NOM	Prénom	Classe en septembre 2025	Renseignements	Situation de handicap	AEEH
			☐ PAI ☐ Appareil médical ☐ Autres à préciser :	☐ Oui ☐ Non	Si votre enfant est en situation d'handicap, bénéficie-t-il de l'AEEH ? ☐ Oui ☐ Non
			☐ PAI ☐ Appareil médical ☐ Autres à préciser :	☐ Oui ☐ Non	Si votre enfant est en situation d'handicap, bénéficie-t-il de l'AEEH ? ☐ Oui ☐ Non
			☐ PAI ☐ Appareil médical ☐ Autres à préciser :	☐ Oui ☐ Non	Si votre enfant est en situation d'handicap, bénéficie-t-il de l'AEEH ? ☐ Oui ☐ Non

Compléments d'informations pour la case Renseignements

Traitement médical : joindre IMPERATIVEMENT une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes, dans leur emballage d'origine, marquées au nom de l'enfant avec leurs notices.)

Appareils médicaux : lunettes, lentilles, appareil dentaire ou prothèse auditives

Autres à préciser : concerne les allergies (médicamenteuse, alimentaire ou respiratoire) et les difficultés de santé

Inscriptions

Notice d'inscription : indiquez le nombre d'enfants présents sur chaque période

				SEPTEMBRE 2026					
Inscription prioritaire	Cogny Denicé Montmelas St Cyr le Chatoux St Julien		Horaires	Tarifs	2	9	16	23	30
		Journée complète	7h30 - 18h30	25 €					
		1/2 journée matin avec repas	7h30 - 13h30	22 €					
		1/2 journée après midi avec goûter	13h30 - 18h30	17 €					
Inscription prioritaire	Rivolet Lacenas	Journée complète	7h30 - 18h30	28 €					
		1/2 journée matin avec repas	7h30 - 13h30	25 €					
		1/2 journée après midi avec goûter	13h30 - 18h30	24 €					

				OCTOBRE 2026					
Inscription prioritaire	Cogny Denicé Lacenas Montmelas Rivolet St Cyr le Chatoux St Julien		Horaires	Tarifs	6	14			
		Journée complète	7h30 - 18h30	25 €					
		1/2 journée matin avec repas	7h30 - 13h30	22 €					
		1/2 journée après midi avec goûter	13h30 - 18h30	17 €					
Inscription prioritaire	Rivolet Lacenas	Journée complète	7h30 - 18h30	28 €					
		1/2 journée matin avec repas	7h30 - 13h30	25 €					
		1/2 journée après midi avec goûter	13h30 - 18h30	24 €					

Total période			
Quantité	Tarifs	Total	Total dû
x	25 €	=	
x	22 €	=	
x	17 €	=	
x	28 €	=	
x	25 €	=	
x	24 €	=	

Total période			
Quantité	Tarifs	Total	Total dû
x	25 €	=	
x	22 €	=	
x	17 €	=	
x	28 €	=	
x	25 €	=	
x	24 €	=	

Adhésion association AGLB 21 € valable jusqu'au 31 décembre 2026 21 €

Rappel fonctionnement de Graines de Loisirs

Les inscriptions sans paiement ne sont pas prises en compte

Une absence signalée le jour même pourra bénéficier d'un remboursement UNIQUEMENT sur présentation d'un certificat médical transmis dans les plus brefs délais

Les enfants doivent être accompagnés et récupérés par un responsable, ce dernier devra signaler à la personne de l'accueil la présence et le départ de l'enfant

Les plages d'accueil des enfants sont :

- Matin : 7h30 à 9h00
- Après-midi : 13h15 à 13h30
- Soir 17h00 à 18h30

Tout retard pour récupérer l'enfant au-delà des horaires d'ouverture, doit être annoncé au préalable par SMS ou par mail

Directeur : 06.48.05.86.76 OU directeurs.grainesdeloisirs@gmail.com

Groupe : Association Générations Loisirs Beaujolais - Graines de Loisirs

Page : Graines de Loisirs - AGLBgrainesdeloisirs

Dossier à déposer sous enveloppe
au centre Graines de Loisirs
ou dans la boîte aux lettres de la Mairie de Denicé

Règlement

* Justificatif à nous joindre lors de chaque inscription

Les règlements peuvent se faire uniquement par chèques, CESU, chèques vacances
Les familles qui ont 3 enfants inscrits à Graines de Loisirs bénéficient d'une réduction de 10% (voir fiche tarifs)

Banque	n° chèque	Emetteur	Montant des règlements

Date et signature du parent	Total dû